

Plan de développement fédéral

La structuration et la professionnalisation de l'activité fédérale au profit du développement du jeu d'Échecs

Ce document est un outil de management, préconisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (Cf. *guide management associatif, site du CNAR*), qui a pour but d'unir toute la pyramide échiquéenne autour des **valeurs éducatives et sportives** associées au jeu d'Échecs.

Il permet à l'ensemble des personnes investies au sein de la Fédération Française des Échecs (FFE) d'œuvrer dans un même sens. Il associe aussi bien les dirigeants bénévoles, les salariés, les prestataires, membres des commissions et bénévoles de la Fédération, que ses organes déconcentrés (Ligues Régionales, Comités Départementaux), membres affiliés (Clubs), et licenciés.

Il se révèle être également un moyen de communication qui peut être utilisé en externe **pour présenter la Fédération Française des Échecs, son rôle et ses objectifs.**

1

PRÉSENTATION DE LA FFE

Il s'agit ici de présenter le patrimoine de la Fédération : Qui elle est, quel est son poids à ce jour, quels sont ses atouts et faiblesses ? Il s'agit aussi de présenter le jeu d'Échecs : quels sont ses bienfaits, quelles sont les valeurs associées au jeu d'Échecs ?

- Créée le 19 mars 1901 sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901
Affiliée à la Fédération Internationale des Échecs (FIDE) depuis 1924
Titulaire de l'Agrément Jeunesse et Sport depuis le 19 janvier 2000
- Nombre d'organes déconcentrés : 115
Nombre de ligues régionales : 29
Nombre de comités départementaux : 86
- Nombre de clubs affiliés recensés au 1^{er} septembre 2014 : 912
- Nombre de joueurs licenciés recensés au 1^{er} septembre 2014 : 58.468

PRESENTATION DES VALEURS ASSOCIEES AU JEU D'ÉCHECS QUE LA FFE SOUHAITE FAIRE PARTAGER :

Les valeurs associées au jeu d'Échecs s'illustrent par le slogan de la Fédération Française des Échecs : « **L'intelligence du jeu, l'émotion du sport** ».

Il en découle aussi bien des valeurs éducatives et pédagogiques telles que la concentration, le respect des règles et d'autrui, la maîtrise de soi, que des valeurs sportives et compétitives telles que le fair-play, le dépassement de soi et la persévérance.

La FFE manifeste ainsi sa volonté de les véhiculer et les propager dès le plus jeune âge.

LA FEDERATION EST CONSCIENTE DE SES ATOUTS ET DE SES FAIBLESSES :

<i>Atouts de la Fédération</i>	<i>Faiblesses de la Fédération</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ 60 000 licenciés▪ Une activité peu coûteuse▪ 400 000 adeptes du jeu d'Échecs en France▪ Des performances internationales de HN▪ Un sport inter générationnel▪ Un secteur handicap autonome▪ Une forte mixité sociale	<ul style="list-style-type: none">▪ Manque de structuration fédérale▪ Image trop intellectuelle erronée du jeu d'Échecs▪ Manque de visibilité médiatique▪ Des capacités financières limitées▪ Certaines structures associatives peu organisées

La Fédération Française des Échecs (FFE) éprouve ainsi le besoin de se structurer davantage, d'initier la mise en œuvre d'actions cohérentes sur l'ensemble du territoire national, afin d'accroître le rayonnement de la discipline dont elle organise la vie et les compétitions.

Pour cela, nos efforts sont prioritairement réorientés vers la mise en place d'outils et de méthodes efficaces et pérennes aussi bien pour elle, que pour l'ensemble de ses membres : Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs affiliés.

Dans un contexte national d'optimisation des financements, et de forte concurrence des disciplines entre elles, la FFE se donne ainsi pour objectif d'accompagner **ses membres** dans l'accomplissement de leurs projets de développement, et dans la gestion administrative de leur association.

Le diagnostic fédéral, établi au cours de la saison sportive 2013/2014, révèle que l'état de structuration des Ligues régionales, des Comités départementaux et Clubs affiliés, est très disparate.

Il relève ainsi de la mission de service public confiée à la Fédération Française des Echecs, en sa qualité de Fédération sportive agréée, d'accompagner ses organes déconcentrés, et membres affiliés, afin de développer le jeu d'Echecs sur l'ensemble du territoire national.

Ce diagnostic a ainsi permis l'émergence de

- **5 grands axes de développement,**
- **et 25 enjeux.**

Assurer une mission de service public

A. CREER DES LIENS FEDERAUX FORTS :

Appliquer une politique fédérale commune : Fédération - Ligues Régionales - Comités Départementaux.

1. **En formalisant un projet fédéral harmonisé**, cohérent et en adéquation avec la spécificité sportive du jeu d'Échecs, et les moyens humains, financiers, et matériels de la Fédération.
2. **En proposant une déclinaison de ce projet global** vers les Ligues Régionales et Comités Départementaux, adaptée aux réalités locales et structurelles de chaque organe déconcentré.
 - **Objectifs** : L'objectif est de donner une dynamique générale au jeu d'Échecs sur l'ensemble du territoire national. Il permet à l'ensemble des structures composantes de la Fédération de s'associer autour d'un même projet.
Les institutions, comme le CNDS, sont très sensibles à cette harmonie fédérale.
 - **Moyens** : Pour formaliser leurs projets, les Ligues Régionales pourront s'inspirer de ce document, afin de l'adapter aux spécificités et réalités locales.
3. **En accompagnant les Ligues, Comités et Clubs dans leur collaboration, et concertation des actions menées.**
 - **Objectifs** : L'objectif est ici d'associer les Ligues, Comités et Clubs pour collaborer autour d'un même projet régional, ou départemental afin, également, d'orchestrer une dynamique cohérente pour le Jeu d'Échecs sur le territoire déterminé.
 - **Moyens** : Préconisations de la FFE
 - *Formalisation du projet associatif de toutes les Ligues Régionales*
 - *Accompagnement des Ligues pour l'élaboration des projets associatifs Comités/Clubs*
 - *Mise en place progressive de conventions d'objectifs Ligues/Comités, orchestrées par les Ligues, sur la base des grandes orientations nationales définies dans le présent projet fédéral.*
 - *La Fédération fixera des critères d'évaluation qu'elle transmettra aux Ligues pour avis.*
 - *Réversion d'une partie de la part « Licence » Ligue aux Comités départementaux.*
4. **En définissant le rôle de chacun des maillons** de la pyramide fédérale (Club, Comité Départemental, Ligue Régionale, Fédération).
 - **Objectifs** : Afin de donner du sens aux actions menées par chacun des maillons de la pyramide fédérale, une clarification des rôles s'impose. La notion de déconcentration doit notamment être comprise par tous les acteurs.

- **Moyens** : Elaboration d'un cahier des charges proposé par la Fédération, qui serait présenté aux Ligues Régionales, et Comités Départementaux pour avis.
5. **En dialoguant davantage avec son réseau interne** : améliorer sa communication interne.
- **Objectifs** : La communication interne participe de fait à la bonne harmonie entre les différents échelons de la pyramide fédérale.
 - **Moyens** :
 - a. Améliorer et créer les supports de communication
 - *Restructuration du site internet fédéral (→ infos fédérales, création de comptes utilisateurs)*
 - *FFE News*
 - *Mise à disposition de supports sur le site internet fédéral (kits communication ; ressources pédagogiques échiquéennes : initiation au jeu, etc.).*
 - *Présence sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.*
 - b. Organiser à terme un plus grand nombre de réunions/séminaires Fédération-Ligues, avec l'invitation de personnes/partenaires qualifiés pour faciliter la diffusion d'informations et la déclinaison des projets.

B. CREER « DES BASES FEDERALES » SOLIDES

6. **Tendre vers une « professionnalisation » du « réseau fédéral » par l'emploi et par la formation**
- **Objectifs** : L'extraordinaire développement de la pratique sportive, et les contraintes administratives auxquelles les dirigeants associatifs sont aujourd'hui confrontés, nécessite des compétences et qualifications plus importantes.
 - **Moyens** :
 - a. Tendre vers la mise en œuvre de conventions partenariales avec les institutions en externe (Ministère ; Mouvement Sportif : CNOSE ; Profession Sport et Loisirs...), qui disposent d'un savoir-faire spécifique sur toutes les questions de développement (management, juridique, financier, emploi et formation, etc.).
 - b. Améliorer la qualité des formations délivrées (Diplômes fédéraux DIFFE, DEFFE, DAFPE ; Label formateur des Clubs).
 - c. Collaborer avec des organismes formateurs habilités (UCPA, etc...) pour mettre en place des diplômes d'Échecs reconnus par l'Etat (BAFA approfondissement Échecs, CQP et BPJEPS éventuellement).
 - d. Proposer des outils, ainsi que des services d'accompagnements aux dirigeants fédéraux (FFE, Ligues Régionales, Comités départementaux) :
 - *Fiches techniques*
 - *Outils thématiques élaborés par des organismes compétents (DLA, CNAR, CRIB).*

7. En créant des commissions spécialisées, tout en coordonnant leurs actions.

- **Objectifs** : La Fédération Française des Echecs repose sur un réseau fort de bénévoles. Il est nécessaire de compter sur leur contribution qui apporte une plus-value dans un domaine précis. C'est à cet objectif que répondent la création et la diversité de commissions spécifiques, composées de membres bénévoles.
- **Moyens** : Chaque commission présente au Comité Directeur un plan d'actions sur un thème déterminé (les objectifs de chacune sont encadrés par un cahier des charges/règlement intérieur). Le Comité Directeur apprécie la pertinence du projet, en le confrontant aux objectifs généraux poursuivis par la Fédération, qui sont fixés par le présent projet fédéral.

8. En recensant les ressources humaines fédérales

- **Objectifs** : Ces travaux permettent de connaître le réseau bénévole investi au sein de la Fédération dans « chaque secteur » : Entraînement, Animation, Initiation, Arbitrage. Le but est de mobiliser plus rapidement et plus efficacement les bénévoles et salariés pour l'organisation de compétitions ou l'animation d'ateliers Echecs au sein des clubs et établissements scolaires entre autres.
- **Moyens** :
 - *Élaboration de sondages et questionnaires destinés aux clubs.*
 - *Sensibilisation des Liges Régionales à faire remplir ce questionnaire aux clubs.*
 - *Appui des Liges Régionales, pour constitution d'un « mailing/annuaire » des clubs, à communiquer à la Fédération.*

9. En élaborant un organigramme complet (Dirigeants élus > Salariés > Membres des commissions statutaires et non statutaires). « Restons connectés »

- **Besoins** :

Nous ressentons en interne la nécessité d'une étroite collaboration entre tous les acteurs de la Fédération : - que ce soit les dirigeants élus, qui mettent en œuvre la politique de la Fédération ; - les salariés qui les accompagnent et les conseillent ; - et les membres de commissions, qui sont force de proposition et relais d'appui.

Un organigramme bien ficelé est un gain de temps et d'énergie. Il permet aussi une meilleure lisibilité pour nos licenciés, clubs affiliés, et organes déconcentrés, qui savent à qui s'adresser pour obtenir la meilleure information. Nous conseillons à chaque organe déconcentré de s'emparer de ce dispositif pour organiser sa structure.
- **Moyens** :

La gouvernance institutionnelle d'une Fédération sportive est complexe. Il est ainsi essentiel de prendre le temps nécessaire pour constituer un tel organigramme, de façon à comprendre clairement quel est le rôle joué par chacun des acteurs de la Fédération, ainsi que leur synergie et leur complémentarité.

10. En harmonisant et clarifiant les textes fédéraux, destinés à favoriser et véhiculer l'éthique sportive au sein de « la famille échiquéenne », tout en assurant leur application (statuts, règlement intérieur, règlements disciplinaires, règlements généraux des compétitions et cahiers des charges, charte d'éthique).

▪ **Objectifs :**

Pierre de Coubertin rappelait que « *la première, la plus utile des tâches qui incombent à une Fédération sportive, c'est de s'organiser judiciairement. Elle doit être à la fois un Conseil d'Etat, une Cour d'Appel et un Tribunal des conflits* ».

Il est donc apparu nécessaire de « *professionnaliser* » encore plus cet aspect essentiel de la vie de la Fédération, afin de favoriser la résolution des litiges, et de lutter contre la tricherie et les mauvais comportements.

▪ **Moyens :**

- *Travaux de réécriture des textes engagés par des juristes pour s'assurer de leur conformité avec le Code du Sport, et favoriser le respect des règles institutionnelles et techniques.*
- *Élaboration d'une charte d'Éthique fédérale destinée aussi bien aux joueurs licenciés qu'aux dirigeants.*
- *Exigence de compétences juridiques au sein des commissions décisionnaires (discipline, sportive).*
- *Mise en place d'une collaboration entre les membres bénévoles des commissions décisionnaires et le siège fédéral, qui peut apporter des précisions juridiques en cas de besoin, et aider à la rédaction des décisions.*
- *La FFE est à votre disposition pour tout renseignement.*

II- FAVORISER LA STRUCTURATION, LE DEVELOPPEMENT, ET LA CRÉATION DES CLUBS

Susciter des vocations : joueurs, initiateurs, animateurs, entraîneurs, dirigeants

Le Code du Sport confère à la Fédération Française des Echecs le pouvoir de diriger, contrôler, et promouvoir la pratique du jeu d'Echecs sur l'ensemble du territoire national.

Les Organes déconcentrés (Ligues régionales et Comités départementaux) représentent eux aussi la Fédération. Ils constituent donc le relais de proximité.

Les clubs sont les structures de base de la Fédération : ce sont eux qui accueillent les licenciés, et qui suscitent l'engouement des joueurs. C'est en ce sens que la structuration et le développement des clubs est une priorité.

Pour favoriser ce développement, chaque maillon de la Fédération (Fédération – Ligues – Comités) joue un rôle précieux. *Ce rôle sera détaillé dans un cahier des charges, qui sera élaboré par la Fédération, et qui sera transmis aux Ligues pour avis, avant entérinement.*

A. FAVORISER LA STRUCTURATION, ET LE DEVELOPPEMENT DES CLUBS

11. En fournissant une aide administrative, et des services aux dirigeants des Clubs.

- **Objectifs :** Pour pouvoir fournir une aide administrative de qualité, il est préalablement nécessaire pour la Fédération, d'être elle-même accompagnée par des organismes compétents. C'est pourquoi, nos efforts se sont prioritairement orientés vers la conclusion de partenariats avec ces organismes.

La formation des dirigeants des clubs constitue une priorité afin de « pérenniser toutes ces structures ». Il relève de la mission de service public, conférée à chaque maillon de la Pyramide Fédérale (Fédération > Ligues > Comités), d'aider les clubs à se doter des bons outils de gestion et services de développement (managériaux, comptables, communication, etc.).

- **Moyens :**

a. Aide administrative de la Fédération Française des Échecs :

- Construire un intranet (*Compte dédié aux organes affiliés à la FFE*)
- Mettre en ligne les outils et dossiers de développement accessibles à tous (*fiches techniques élaborées par des organismes compétents tels que le CNAR, PSL, etc.*)

b. Travaux des Ligues et Comités : **Préconisations de la FFE**

- Cibler et communiquer les outils adéquats pour les clubs
- Aider les clubs à formaliser leurs projets associatifs en fonction de leurs besoins.
- Sensibiliser les clubs à adhérer à des organismes « d'aide et de soutien » (*PSL, CRIB...*).

12. En accompagnant les Ligues et Comités à pérenniser à terme des emplois qualifiés qui contribueront à la structuration des clubs

- **Objectifs :**

Le but est d'apporter aux structures associatives les outils et méthodes d'encadrement, de management et de développement en lien direct avec les spécificités du secteur sportif des Échecs.

L'agent de développement est ainsi capable d'encadrer les pratiquants d'une ou plusieurs disciplines sportives, et d'assurer tout ou partie des activités de gestion et de développement de la structure qui les emploie.

- **Moyens :**

a. Travaux de la Fédération :

- Formalisation du *Projet fédéral*.
- Conclusion de partenariats avec des Universités STAPS proposant des formations en *Management des Organisations Sportives intégrant la spécialité Échecs (DEUST – ECHECS)*
- Conclusion de partenariats avec des organismes d'aide et de soutien comme *Profession Sport et Loisirs, spécialisés dans le conseil et le soutien des associations dans le secteur de l'emploi sportif et de l'animation*.
- Sensibilisation des Ligues et Comités sur les problématiques de développement d'emploi et de formation dans le secteur du sport et de l'animation.

- b. Travaux des Ligues Régionales : **Préconisations FFE**
- *Élaboration du projet associatif intégrant comme axe de développement « la structuration et le développement des clubs ».*
 - *Adhésion à des organismes comme Profession Sport et Loisirs au niveau départemental pour accompagnement dans la pérennisation des emplois.*
 - *Demande de subventions, CNDS entre autres, pour financement d'un emploi, motivé et appuyé sur cet axe de développement intégré dans le projet associatif.*

13. En renforçant la qualité des diplômes initiateurs et animateurs fédéraux.

▪ **Objectifs :**

L'accompagnement des joueurs, et plus particulièrement des mineurs, appelle également une qualification spécifique alliant compétences techniques, pédagogiques, éducatives et d'encadrement.

▪ **Moyens :**

- *Sollicitation d'organismes de formation habilités par le Ministère*
- *Conclusion d'un partenariat avec l'organisme de formation déterminé (UCPA)*
- *Création de diplômes spécifiques reconnus par l'Etat (BAFA-Echecs, CQP et BPJEPS éventuellement).*

B. FAVORISER LA CREATION DE CLUBS

14. En impulsant la création de clubs dans les zones non couvertes

▪ **Objectifs :**

Dans cette perspective de structuration, il est nécessaire que la création de clubs réponde à une stratégie définie et impulsée par le Ministère et ses déconcentrations.

De surcroît, il a été diagnostiqué que la concentration de « *petits* » clubs dans une zone géographique déterminée peut créer une situation concurrentielle aboutissant parfois à un climat néfaste au développement du jeu d'Échecs.

Ce sont les raisons qui motivent la FFE à soutenir plus particulièrement la création de clubs dans les zones rurales ou zones dites « blanches ».

▪ **Moyens :**

a. Travaux de la FFE

- *Offrir une aide attractive lors de la création de clubs dans les communes dénuées d'associations d'Echecs (dotations matérielles et financières).*
- *Fournir une « mallette du dirigeant » (statuts-type, kits communications, etc...)*

b. Travaux des Ligues Régionales : **Préconisation FFE**

- *Impulser la création de clubs dans les zones rurales ou zones blanches au moyen d'un « référent Ligue », qui exercerait les fonctions d'agent de développement « globetrotteur ».*
- *Participer à une aide matérielle et/ou financière lors de la création de clubs dans une commune dénuée d'associations d'Échecs.*

Démocratiser le jeu d'Échecs

15. En professionnalisant l'activité par la création et l'animation d'outils de communication modernisés.

▪ Objectifs :

Le but est de pérenniser l'activité de la Fédération, afin d'optimiser la visibilité de ses actions et de renforcer la notoriété de ses compétitions nationales majeures (Championnat de France, Championnat de France des jeunes, Top 12, etc.).

▪ Moyens :

- *Élaboration d'une charte graphique complète (logo, slogan, etc.)*
- *Dépôt des marques (Fédération Française des Echecs ; Slogan fédéral)*
- *Restructuration du site internet fédéral (page d'accueil, etc.).*
- *Présence sur les Réseaux sociaux (Facebook et Twitter).*
- *Valorisation des actions locales, via le Cahier de la Fédération.*
- *Élaboration d'un cahier des charges spécifique à chaque compétition*

16. En développant une politique de partenariat

▪ Objectifs :

Le défi économique du développement de la Fédération relève de sa politique de partenariat, jugée prioritaire.

Sa réussite est conditionnée à la nécessaire professionnalisation de l'activité. Elle est donc dépendante des actions engagées par la Fédération, retracées et définies dans le présent document.

▪ Moyens :

- a. Accompagnement par une Agence spécialisée en marketing sportif
 - *Réaliser un audit d'image pour attribuer une valeur marchande à l'image perçue de la Fédération et de ses actions et produits (événements, champions).*
 - *Identifier les partenaires potentiels dont les valeurs et les activités sont en adéquation avec l'image de la Fédération et le plan stratégique ci-présent.*
 - *Rédiger un catalogue de l'offre fédérale.*
- b. Porter nos divers outils de communication à un réseau enrichi (médias, partenaires, presse locale et nationale).

IV- FAVORISER L'ANIMATION ET L'INITIATION AU JEU D'ÉCHECS À TRAVERS LE PLUS GRAND NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, TANT DANS LE CADRE SCOLAIRE QUE PÉRISCOLAIRE

Égalité des chances devant l'échiquier

L'objectif général est de favoriser la pratique du Jeu d'Échecs dans les écoles, collèges et lycées de France.

Dans cette optique, la FFE est, depuis 2011, liée par une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). La convention met en exergue les atouts éducatifs du **jeu d'Échecs** et recense les dispositifs mis en place par l'Education Nationale dans lesquels **il** pourrait s'inscrire.

En outre, une circulaire du 12 janvier 2012, édictée par le MEN, présente le jeu d'Échecs comme un outil supplémentaire au service des apprentissages scolaires et évoque également les dispositifs dans lesquels il pourrait s'intégrer.

La FFE fournit ainsi ses meilleurs efforts pour **assurer la mise en œuvre de ces volontés exprimées** :

A. DANS LE CADRE PERISCOLAIRE

17. En impulsant l'intégration du jeu d'Échecs dans le cadre des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT) élaborés par les collectivités

10

▪ Objectifs :

Le Projet Éducatif Territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler à l'initiative de la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Il permet d'organiser des **activités périscolaires** prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Ces activités ont vocation à s'adresser à tous les enfants et à favoriser, son développement personnel, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles (raisonnement logique, mémoire, observation), son épanouissement, **son sens du devoir et du respect des règles et d'autrui, son intégration et son implication dans la vie en collectivité.**

C'est en ce sens que la FFE est convaincue que le **jeu d'Échecs** s'inscrit parfaitement dans le cadre de ce dispositif, et préconise aux Ligues, Comités et Clubs affiliés, de solliciter les collectivités afin d'initier une collaboration avec elles, pour y intégrer le jeu d'Échecs.

▪ Moyens :

Mise à disposition des outils sur le compte dédié aux structures figurant sur le site fédéral

- *Convention MEN-FFE*
- *Circulaire MENJVA – DGESCO du 12 janvier 2012*
- *Circulaire n°2013-036 MEN-DGESCO apportant des précisions sur le PEDT*
- *Projet fédéral montrant la volonté de la FFE d'intégrer le jeu d'Échecs dans ce dispositif.*
- *Projet associatif de la Ligue, du Comité ou du Club intégrant cet enjeu de développement*
- *Ressources pédagogiques d'apprentissage au jeu d'Échecs.*

NB : Chaque structure affiliée (organes déconcentrés et clubs) à la Fédération pourra, à l'appui de ces documents, **solliciter les collectivités territoriales** porteuses d'un **PEDT**.

Ces collectivités vérifieront 2 choses :

- que le projet est en adéquation avec le projet de l'établissement scolaire ;
- la capacité des intervenants à encadrer (surveillance, pédagogie) les élèves :
 - *Ce qui implique, pour les intervenants fédéraux adhérant dans l'un des clubs affiliés à la Fédération, d'être en possession d'un diplôme fédéral a minima.*
 - *Ce qui implique pour les personnels territoriaux de justifier des compétences pédagogiques spécifiques au jeu d'Échecs (ressources pédagogiques fédérales).*

18. En impulsant l'intégration du jeu d'Échecs dans le cadre du dispositif d'Accompagnement Éducatif

▪ Objectifs :

L'Accompagnement Éducatif constitue une offre éducative complémentaire aux enseignements obligatoires, ainsi qu'à l'aide personnalisée de 2 heures.

Ce dispositif offre, sans être limitatifs, 3 domaines d'activités : l'aide au travail scolaire, la pratique sportive, la pratique culturelle et artistique.

Le jeu d'Échecs, de par ses atouts à la fois sportifs (compétitions) et éducatifs (apprentissage des règles, etc.) s'intègre parfaitement dans le cadre de ce dispositif.

▪ Moyens :

Les structures de la FFE pourront solliciter les établissements scolaires, en leur faisant part de leur volonté de proposer le jeu d'Échecs dans le cadre de l'accompagnement Éducatif.

Pour ce faire, la FFE met à disposition l'ensemble des outils utiles :

- *Convention MEN-FFE qui fait expressément référence à ce dispositif.*
- *Circulaire MENJVA – DGESCO du 12 janvier 2012.*
- *Circulaire n°2008-081 MEN-DGESCO apportant des précisions sur l'Accompagnement Éducatif.*

B. DANS LE CADRE SCOLAIRE

19. Favoriser les actions communes entre les clubs d'Échecs et les établissements scolaires

▪ Objectifs :

L'objectif est de structurer la mise en place d'ateliers d'Échecs au sein des établissements scolaires.

- **Moyens :**
- *Élaboration « à terme » d'un projet pédagogique national, sous la forme d'une plaquette « le jeu d'Échecs à l'école », qui pourrait être déclinée par les organes déconcentrés de la FFE.*

20. En collaborant avec les Fédérations Nationales Scolaires pour la mise en œuvre d'activités et de compétitions d'Échecs.

- **Objectifs :**

Dans le cadre de son plan de développement du sport scolaire, l'UNSS attache une importance particulière à la pratique de tous les sports et pour le plus grand nombre, objectifs que partage la FFE.

- **Moyens :**

- *Mise en place d'une commission constituée de représentants de l'UNSS et de la FFE pour fixer les modalités organisationnelles et techniques d'un Championnat de France d'Échecs UNSS regroupant toutes les Académies du territoire national à partir de 2015.*
- *Communication globale pilotée par l'UNSS auprès de l'ensemble des chefs d'établissements des collèges et lycées de France.*
- *Vers une convention partenariale.*

C. TANT DANS LE CADRE SCOLAIRE, QUE PERISCOLAIRE

21. En favorisant la qualité des interventions du corps enseignant académique, et du personnel fédéral.

- **Objectifs :** La FFE met particulièrement l'accent sur l'aspect pédagogique de l'enseignement du jeu d'Échecs, tant dans le cadre scolaire que périscolaire.

- **Moyens :**

- *Création, et mise à disposition des **ressources pédagogiques** à destination des diplômés fédéraux, et enseignants, incluant aussi bien les méthodes d'apprentissage, que les règles du jeu et des modules ludiques et éducatifs.*
- *Création de diplômes qualifiants reconnus par l'Etat.*

22. En favorisant la mise à disposition du matériel échiquéen dans les écoles qui utilisent le temps scolaire et périscolaire, pour mettre en place des ateliers Échecs.

- **Objectifs :** L'objectif est de doter en matériel les établissements scolaires qui portent des projets échiquéens répondant principalement à des besoins sociaux.

- **Moyens :**

Dans cette perspective, la FFE poursuit son partenariat avec la fondation « l'Échiquier de la réussite », dont l'objet est le don de matériel d'Échecs au sein d'établissements scolaires.

Une discipline ouverte à tous

Le Jeu d'Échecs recouvre la spécificité de pouvoir être pratiqué par tous.

- Notons que 70% des licenciés sont des Jeunes de moins de 20 ans.
- 23 % des licenciés sont des femmes.
- 6% sont des séniors (catégorie vétérans, plus de 60 ans).

L'objectif est donc de favoriser le jeu d'Échecs à tous les publics pour qui le jeu d'Échecs serait largement accessible.

En dehors des compétitions fédérales donnant lieu à délivrance de titres de champion(ne) de France, les compétitions d'Échecs peuvent accueillir et réunir tous participants et de tous âges dans une même manifestation.

Consciente de cette force, la Fédération Française des Échecs assure et favorise le libre et égal accès de tous à la pratique du jeu d'Échecs :

23. En mettant en œuvre des grandes Semaines thématiques nationales à dates fixes, pour des publics dits prioritaires : malades hospitalisés, personnes handicapées, seniors, féminines.

- **Objectifs :**

Soucieuse de favoriser la pratique du jeu d'Échecs vers tous les publics, la FFE impulse la mise en œuvre d'actions échiquéennes locales, destinées à un public ciblé.

Pendant toute une semaine, tous les clubs d'Échecs de France ont la possibilité de s'inscrire dans cette dynamique en organisant un évènement.

- **Moyens :**

- a. Accompagnement par l'Agence conseil de la FFE pour aider les clubs à démarcher lesdits établissements, en élaborant entre autres les supports de communication.
- b. Dotations fédérales pour les clubs qui y participent.

24. En favorisant plus particulièrement les jeunes issus des quartiers défavorisés, dans le cadre du projet « Tous aux Échecs », avec l'aide de partenaires privés.

- **Objectifs :**

Par le biais de ce dispositif, la FFE favorise l'intégration du jeu d'Échecs dans des établissements spécifiques tels que les internats d'excellence, les établissements ECLAIR et RRS (Réseaux Réussite Scolaire).

- **Moyens :**

Accompagnement du partenaire principal de la Fédération Française des Échecs, BNP Paribas.

25. En créant une Direction Nationale du Handicap, chargée de développer la pratique du jeu d'Échecs pour toutes les personnes en situation de Handicap.

- **Objectifs** : La spécificité du jeu d'Échecs n'implique pas nécessairement l'accompagnement des Fédérations sportives telles que la FFH et la FFSA.
En effet, la FFE a su construire au fil du temps ses propres outils et équipements, et souhaite davantage faire savoir que le jeu d'Echecs peut être pratiqué aisément par toutes personnes en situation de Handicap, quel que soit son handicap, y compris contre des valides.
- **Moyens** : Création d'une DNH rattachée à la Fédération, dont l'objet est la promotion du jeu d'Echecs pour toutes les personnes en situation de handicap.

CONSTRUIRE UN « PLAN SOLIDE »

C'est en s'imprégnant du processus de structuration et de professionnalisation du mouvement associatif et sportif que la FFE pourra tendre à l'avenir vers une reconnaissance accrue de sa discipline et, par effet domino, qu'elle pourra au fil du temps développer davantage le Haut niveau. Bien entendu, nos efforts en ce sens se poursuivent, au-delà de cette dynamique de structuration, sur les secteurs « régaliens » des fédérations sportives, à savoir le haut niveau jeune et adulte, et plus généralement l'organisation des compétitions d'Echecs homologuées.

14

Ce modèle de développement, en harmonie avec la convention d'objectifs pluri annuelle passée avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, pourrait contribuer à l'augmentation progressive du nombre de personnes licenciées et de clubs affiliés à la Fédération Française des Echecs, et permettrait de conforter, éventuellement de voir progresser à terme, le rang de la France parmi les grandes nations échiquéennes.

→ L'objectif premier du Projet fédéral est d'associer et de solidariser l'ensemble des acteurs échiquéens (Ligues régionales, Comités départementaux, Clubs), qui pourront avoir un aperçu global de la direction empruntée par la FFE, afin de participer à l'élan visant au développement de la discipline.

Sur cette base, chacun de ces acteurs pourra plus aisément décliner son propre projet associatif, en fonction de ses besoins et atouts.

Nous sommes conscients que l'importance des objectifs de structuration que nous poursuivons est ambitieuse. Au regard des moyens matériel, humain et financier qui sont les nôtres aujourd'hui, ils ne se réaliseront pas du jour au lendemain.

Néanmoins, ce plan de développement fédéral formalisé permet de donner une ligne directrice pour l'ensemble des membres composants notre famille échiquéenne, sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour les années à venir.
